

Répartition des dons reçus par le FPL 2019-2020

Conformément aux principes énoncés dans sa Charte éthique, le FPL s'engage à la plus grande rigueur dans la mise en œuvre d'une **gestion financière transparente**.

Pour ce premier rapport annuel d'activité, couvrant la période d'août 2019 à décembre 2020, le montant total des dons reçus sur cette période s'élève à **206 038.80 euros** réparti comme suit :

- 55 700 euros du 14 août 2019 au 31 décembre 2019 ;
- 150 338.80 euros du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les dons dont a bénéficié le FPL pour accomplir sa mission d'intérêt général proviennent uniquement de particuliers (personnes physiques), classés selon la répartition suivante : les dons d'un montant égal ou supérieur à 5 000 euros et les dons d'un montant inférieur à 5 000 euros.

Les membres du Fonds souhaitent communiquer autant que possible sur les dons dont il a bénéficié depuis sa création. Ce principe de transparence vise à démontrer la pleine indépendance d'action du FPL et l'absence de conflit d'intérêts.

Il a ainsi été décidé de rendre publics l'identité des personnes ayant procédé, en 2019 et 2020, à des dons égaux ou supérieurs à 5.000 euros ainsi que les montants exacts de ces dons :

- Monsieur Olivier LEGRAIN: 50 000 euros en 2019, 50 000 euros en 2020
- Monsieur François DIVOUX : 5 000 euros en 2019
- Monsieur Edwy PLENEL: 50 000 euros en 2020
- Monsieur Laurent MAUDUIT: 20 000 euros en 2020
- Monsieur François BONNET : 10 000 euros en 2020

Les dons inférieurs à 5 000 euros sont répartis de la manière suivante :

- Dons de 2 à 50 euros

Soixante-cinq donateurs-trices rices et donateurs, parmi lesquel.le.s dix ont fait un don récurrent, ont soutenu le FPL pour un montant total de 2 202,80 euros.

- Dons de 51 à 100 euros

Vingt donateurs-trices ont soutenu le FPL pour un montant total de 2 050 euros.

- Dons de 101 à 500 euros

Vingt donateurs-trices ont soutenu à le FPL pour un montant total de 5 149 euros.

Dons de 501 à 4999 euros.

Quatre donateurs-trices ont soutenu le FPL pour un montant total de 11 637 euros.

Les membres du FPL ont souhaité laisser le libre choix aux donatrices et donateurs de communiquer ou pas leur identité et le montant de leur.s don.s. La liste des donatrices et donateurs désirant communiquer uniquement leur identité ou leur identité ainsi que le montant de leur don figure ci-dessous :

Monsieur BLANCHET Philippe: 100 euros

Madame Michèle BOUBÉ

Monsieur BOURGEOIS Anthoine

Monsieur BOUSCARA Laurent

Monsieur BROUÉ Michel: 4 000 euros

Madame BRUN Mireille: 50 euros

Madame CABANEL Florence: 50 euros

Monsieur CASNA Maurice

Monsieur COTENSIN Patrice

Monsieur COTTET Claude

Madame DUFAU Sophie: 300 euros

Monsieur FAVIER Jean-Pierre

Monsieur FERRO Jérémy

Madame GURCEL Sarah: 10 euros

Monsieur HOURS François: 150 euros

Monsieur LOISEL Christophe Monsieur MARTIN Raphaël

Monsieur MAZAUDIER Jean-Pierre: 50 euros

Monsieur MEYER Bruno

Monsieur MORONVAL Philippe: 100 euros

Monsieur PANSU Denis

Monsieur POULAIN Michel Monsieur ROLLANT Sébastien Monsieur SAMSON Michel Monsieur TROMMENSCHLAGER Arnaud Monsieur VERGNAUD Damien Monsieur VÉRITÉ Denis